



N° 6

Compte-rendu du conseil municipal  
Réuni le 30 Novembre 2020

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Légalement convoqué le 25 novembre 2020, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes le lundi 30 Novembre 2020 à 18h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Etaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Hugo ARNOULD

Procuration : Jonathan BERNIER à Béatrice CHARLIER

Absents excusés : Éric CHICAULT, Jackie BOGARD Absents : Sylvain ROLLET, Stéphanie BRASSEUR

Secrétaire de séance : Véronique BOITUZAT

**Ordre du jour :**

<b>Délibérations :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- SPL X Démat</li><li>- Révision du PLU</li><li>- Décision Modificative N°4 - Investissement Illuminations Mairie</li></ul>	<b>Questions diverses et Tour de table :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Projets investissements 2021</li><li>➤ Vœux 2021</li></ul>
--	---

**- SPL X Démat :** Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté lors de l'assemblée générale de SPL X Démat du 24 juin 2020, le conseil municipal, l'approuve à l'unanimité.

**-Révision du PLU :** La révision du schéma de cohérence territoriale du pays de Châlons en 2019 nous amène à modifier notre Plan Local d'Urbanisme dans un délai de 3 ans pour le mettre en adéquation avec ce document d'urbanisme. Depuis l'approbation du PLU en 2012, des évolutions du contexte communal nécessitent également sa modification : déviation de la RN44, modifications de classement de zones urbaines, agricoles ou naturelles et simplification de la rédaction du règlement pour faciliter la lecture aux administrés. Le conseil municipal, unanime, décide de prescrire la révision du PLU et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

**-Décision Modificative N°4- Investissement Illuminations Mairie :** Le conseil municipal, unanime, décide l'illumination de la mairie et crée en conséquence l'opération « Illuminations Mairie » pour un montant de 2 428 € en réduisant les opérations « informatique » et « matériel technique ».

**Questions diverses et Tour de table :**

- Projets investissements 2021 : Le conseil énumère les différents projets d'investissement qui pourraient être sélectionnés lors de l'élaboration du budget primitif 2021 : pose de volets roulants ou de rideaux à la salle des fêtes et au P'tit chez Nous, Climatisation P'tit Chez Nous, aménagement mobilier et équipement vidéo projection de la salle des fêtes, sécurisation du village, point lecture bibliothèque, jeux enfants, ombrage au terrain de pétanque, illuminations, parcours de santé ...
- Vœux 2021 : Les conditions sanitaires ne permettent ni la traditionnelle cérémonie des vœux ni le repas des « anciens ». Une formule alternative sera mise en place.
- Journal communal : Le second numéro de la Gazette « tout simplement » paraîtra mi-décembre.
- Recensement de la population : Prévu en début d'année 2021, l'INSEE le reporte en 2022 en raison des conditions sanitaires qui ne permettent pas de réaliser une collecte de qualité.
- Réfection sépulture soldat : Début novembre, le souvenir Français a pris en charge l'intégralité de la rénovation de la sépulture du soldat Hurseau situé au cimetière de Moncetz-Longevas.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h55.

Fait à Moncetz-Longevas, le 4 décembre 2020

Le secrétaire : Véronique BOITUZAT